

ÉVÊCHÉ  
DE  
BAYONNE

Bayonne, le 28 <sup>7<sup>me</sup></sup> 1917.

1

Ch<sup>r</sup>é<sup>t</sup> Monsieur Vinson,

Voilà bientôt six grands mois que je n'ai aucune nouvelle de vous et des vôtres.

Votre jeune soldat est-il toujours indemne de blessures, graves ou légères ? Je continue de prier pour lui, suivant le désir de Madame Vinson.

La Préface de la Grammaire d'Ithury est sérieusement entamée, tandis que le Bon à tirer de la dernière feuille et de la Table se trouve entre les mains de l'imprimeur, depuis deux mois déjà. Mais, par ce temps

de guerre, les machines  
d'imprimerie sont d'une  
bouteur désespérante, et à  
divers points de vue = faute  
de main d'œuvre, de papier,  
de bonne volonté, etc.

Le 2<sup>e</sup> tome de Veillet  
approche de 480 pages —  
dont 300 imprimées depuis  
le début de la guerre.

Je vous adresse ci-joint  
ma lecture d'un texte basque  
du début du XVII<sup>e</sup> s. sur lequel  
nous avons déjà correspondu.  
Ce petit article a été inséré  
dans la Semaine de Bayonne  
du 29 septembre 1917.

Vous verrez s'il y a lieu  
d'y faire écho dans votre

savante Revue de linguistique.

La version que je donne me paraît raisonnable et vraisemblable . . .

Mes petits sont mignons . . .  
disait le hibou .

Veuillez croire , cher Monsieur Vinson , à mon respectueux souvenir et veuillez présenter à Madame Vinson mes respectueuses salutations .

*Waranata*

ÉVÉCHÉ  
DE  
BAYONNE

Bayonne, le 9 Octobre 1917.

2

rép

Cher Mr. Vinson,

Luc de tribulations dans la famille. Ah ! maudite guerre, maudits Prussiens ! Veuillez présenter à votre cher blessé mes plus glorieuses félicitations et l'assurance de mes prières pour sa guérison.

Et vous-même ! Vous avez subi aussi une opération, hélas ! trop naturelle après le travail incomensurable que vous avez imposé à vos yeux durant toute votre vie : travail infiniment minutieux qui vaut au Pays Basque l'arsenal incomparable de sa Bibliographie. Nous n'y

regrettions qu'une seule chose,  
que, de parti-pris, votre plume  
ne se soit jamais imprégnée  
de l'encre de la foi, à travers  
les centaines de pages que  
vous avez consacrées aux livres  
d'église basques. Laissez-moi  
souhaiter ardemment la guérison  
de cette autre cataracte.

Aphexac bera hitza lehenik.

Je suis content de vous  
distraire, momentanément, par  
mon essai de lecture.

Si vous me le permettez, je  
m'y tiens absolument - pour  
le moment du moins.

La seule concession que je  
pourrais vous faire <sup>serait</sup> de lire  
dans Piennes : Biarren, pour  
bigarren. Second mari, amant.  
Mais il faudrait : haren bigarren  
senharren et non bigarren haren.  
Vous ferez bien de renoncer

à votre théorie des clochers. Elle ne repose ni sur la liturgie, ni sur la tradition.

Je vais prendre à Briscous les renseignements que vous désirez.

Mes plus respectueuses salutations à Madame Vinson. Son cœur d'épouse et de mère est sous le pressoir. Que le bon Dieu la soutienne!

Veuillez croire, cher Monsieur Vinson, à mes sentiments les plus dévoués en V.S.

J. Daramatz

ÉVÉCHÉ  
DE  
BAYONNE

3

Bayonne, le 6 Novembre 1917.

Bien Monsieur Vinson,

Avec vous et avec Paul, me voilà très - en retard — retard bien forcé, croyez - le bien.

Mais la période avant-après Toussaint est très chargée d'ordinaire — surchargée depuis la mobilisation de tant de frères.

Votre Hégyy, St André - Souraïde plus tard curé de Hendaye, est décédé curé - doyen de St Jean Pied de Port, en 1905.

Celui de Biarritz, né à Ayherre, est resté à Ste Bénigence 4 ans comme vicaire, 11 ans comme curé. Il vous recevra de grand cœur dans son presbytère et vous facilitera

Vos recherches.

Votre simili-écriture Martin  
Seinitz m'a fait le plus vif plaisir  
et --- m'a complètement  
confirmé dans ma lecture.

A Paul aussi va ma recon-  
naissance pour son aimable  
lettre. S'il m'eût donné son  
adresse, je lui eusse répondu  
directement.

Tcheco andreeari, jaunari,  
semearri, bihotzetic aqua.

J. Waramabe

ÉVÈCHÉ  
DE  
BAYONNE

Bayonne, le 29 Avril 1920.

Cher M. Vissor,

Votre haute bienveillance vous égare dans de pieuses exagérations. Ma surprise était, tout simplement, la publication de la Pastorale de l'abbé Ithury. L'existence même de ce manuscrit était ignorée de tous. Voilà pourquoi j'étais sûr d'une surprise générale. Et comme je n'en avais rien dit à personne, je pensais à la . . . surprise.

Le dictionnaire de l'Abbé Harriet aurait assurément une valeur scientifique considérable et ne ferait certes pas double emploi avec Azkue.

Avant de vous répondre à ce sujet, j'ai tenu à en cause longuement

avec l'incomparable copiste, M. l'abbé Laurent Hirigoyen, curé d'Ighart-biz, que je fis travailler jadis pour vous. Il est curé ; chargé de beaucoup de choses ; plus jeune ; ni aussi ardent qu'autrefois. Il n'ose affronter seul une copie de 150.000 lignes environ, équivalant à six millions de caractères. Et alors ?

Voilà pour la copie.

Mais pour l'impression ? Il faudrait sacrifier une riche propriété pour y suffire.

C'est, vous le voyez, inutile de songer à voir Harriet imprimé. On le reliera ; on le gardera précieusement, et ce sera tout.

Je vous écrirai bientôt au sujet du Biers-Drebœuf.

Affectueux salut autour de vous et à vous-même, respectueuse assurance de tout mon dévouement.

B. Maranaté

ÉVÊCHÉ  
DE  
BAYONNE

Bayonne, le 31 Décembre 1920,

5

Bien Monsieur Vinson,

Un double envoi a précédé cette lettre, qui vous porte, ainsi qu'à Madame Vinson et à votre cher fils, l'expression affectueuse de mes plus chaleureux souhaits, de ma plus fidèle sympathie.

Vous en trouverez d'ailleurs l'écho dans les références que je consigne pour ma première étude dans le Livre Herria.

Votre collaboration y sera accueillie avec respect et hautement appréciée. Comme elle n'a d'autre but que de vulgariser les choses basques, les études trop abstraites et trop savantes n'y figureront pas.

M. de Vergnijo va se résoudre bientôt à l'arrêt définitif de sa Revue, qui, de plus en plus, devient une lourde charge pour lui.

La grammaire d'Ithurey sera expédiée à la Revue critique.

Je n'oublie pas votre question sur le Tiers-Ordre et j'y répondrai très-prochainement. Pardon de mon retard.

Veuillez croire, chez Monsieur Vinson, à mes sentiments les meilleurs.

Waranath  
P.

ÉVÉCHÉ  
DE  
BAYONNE

Bayonne, le 18 janvier 1924.

6

Cher Monsieur Vinson,

Je viens de recevoir et de dévorer avec délices votre article sur "La bibliothèque de Silvain Gourdeau," d'une abondance et d'une sûreté de détails admirables.

Un point pourrait prêter le flanc à la critique : "Abelly le moelleux", auteur de la Somme de St. Thomas d'Aquin.

Je me permets de remplacer la ligne soulignée ci-dessus par la Medulla theologica.

On pourrait ajouter, si vous le vouliez, l'ouvrage très estimé de St. Alphonse de Liguori]. Si ce détail vous convient, vous le

joindriez vous-même à la correction des épreuves.

Votre tirade sur le basque : pas belle langue... fort fautive... impropre à exprimer les idées de civilisation moderne... la compassion hautaine des Basques, etc.... déplaîrait certainement au comité de rédaction de Gure Herria et ne sera pas acceptée, je suis persuadé. Au delà des moutts, cela fera pénit encore davantage, à cause du chauvinisme particulier des Basques-Espagnols.

Il y a déjà 18 articles pour le 2<sup>e</sup> fascicule ; peut-être vous réservera-t-on pour le 3<sup>e</sup>. Dès que je serai fixé, je vous

en avisera.

Merci de votre trop bienveillante  
appreciation de mon P. Clément.  
J'ai voulu montrer à nos jeunes,  
prêts à se lancer dans la carrière  
des lettres et de l'histoire, qu'il  
ne faut épargner aucune recherche  
pour la gloire de notre cher  
Pays Basque -

Je regrette vivement que  
Madame Vinton soit souffrante.  
Je me permets de lui adresser  
par votre intermédiaire une  
affectueuse bénédiction et  
l'appui de mes prières. Bien  
entendu, il y en aura pour  
toute la saisonnée. Nous  
devons manœuvrer tous de  
manière à nous retrouver  
au fond au Paradis. Pouvreau,  
Harizmendi, d'Echeberri, Axular,

Materre, S. Clément et que  
d'autres nous attendent pour  
deviser du passé et nous aider  
à perfectionner et à compléter  
magistralement nos études  
historiques, bibliographiques, etc.

Vous, plus que quiconque,  
vous avez fréquenté toutes les  
célébrités ecclésiastiques basques  
et je ne doute pas que vous  
ne profitiez de l'au<sup>t</sup>ant d'une  
protection spéciale pour  
terminer une longue vie  
par un beau geste final,  
chrétien, convaincu, consol-  
lant pour tous vos vrais amis.

Aged, jaun maitea, esua  
tincatzen dantzut bihotz-  
bihotz

J. Navanathy

ÉVÈCHÉ

DE

BAYONNE

Bayonne, le 21 janvier 1921.

7

Cher Monsieur Vinson,

Le comité de rédaction de l'Urcu herria me retourne votre manuscrit avec ces deux observations =

1<sup>e</sup> Page 5 = A supprimer le dernier alinéa commençant par ces paroles : "On aura remarqué", jusqu'à la page 6, à ces mots "de volonté et de méthode".

2<sup>e</sup> Page 9 = 2<sup>e</sup> ligne, mettre un point après "discipline ecclésiastique" et continuer immédiatement par le dernier alinéa de la page : "Pour assurer l'exécution", en supprimant le texte intermédiaire.

Je ne suis ici qu'un simple

agent de transmission, mais  
je vous ferai remarquer que les  
600 abonnés de la Revue, recrutés  
par le jeune clergé, ne seraient  
être que fortement choqués par  
le triste étalage des mœurs  
ecclésiastiques sous Mgr Fouquet.  
Il faut bien ajouter que cela  
serait sans aucun but utile.

Aquel, ene jaun maitza,  
urthe on bat zuie eta zure  
familiaria, osasun hartzet  
batekin.

Ziire zerbitzari,

J. Aranabe

ÉVÈCHÉ  
DE  
BAYONNE

Bayonne, le 9 Mars 1921.

8

Cher Monsieur Vinson,

M. le chanoine Dubarat me demande si je pourrais demander à quelqu'un à Paris une recherche à la Bibliothèque nationale.

Je lui ai répondu que je m'adresserais à vous, parce que, mieux que tout autre, vous devez avoir des aboutissants à la Nationale.

La feuille ci-jointe, écrite par notre ami commun, vous montrera ce que désire le vénérable et insatiable archiprêtre.

Veuillez agréer, cher Monsieur Vinson, l'assurance de mon respectueux dévouement.

J. Davanatek

ÉVÉCHÉ

Bayonne, le 1<sup>er</sup> Novembre 1921.

9

DE

BAYONNE

(S)

Cher Monsieur Vinson,

M. de Urquijo, qui n'est plus abonné au Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, me demande s'il a été fait un tirage à part de votre Grammaire basque, et où il pourrait se le procurer -

M. de Maricen m'apprend que vous avez fait un tirage à part, et qu'il est entre vos mains.

Volontiers j'en achèterai un pour l'affir à M. de Urquijo.

J'ai cru un moment que nous ne nous retrouverions plus en ce monde - J'ai été aux portes de l'éternité et ne suis pas fâché

d'en être de retour, pour  
acheter avec M. Dubucat notre  
2<sup>e</sup> tome de Veillet. Il en est à  
la page 760. Nous arrivserons  
à un millier de pages.

Et vous, cher Maître et  
vétérain inébranlable, vous nous  
êtes un exemple merveilleux  
d'énergie morale et de  
labeur obstiné. Il n'y manque,  
comme couronnement, et je  
le demande à Dieu instan-  
tement pour vous, d'avoir  
quelque échappée de vision  
bénigne vers le Paradis.

J'aime à croire que  
Madame Vinson et votre  
vaillant et aimable fils  
jouissent toujours d'une santé

parfaite. Je les vois d'ici,  
multipliant leurs tendresses  
et leurs délicates attentions  
au pied du Patriarche que  
vous êtes.

Veuillez croire toujours,  
cher Monsieur Vinson, à mes  
sentiments respectueux et  
dévoués.

J. Daramatoff

ÉVÈCHÉ

DE

BAYONNE

Bayonne, Bertharrilaran 31<sup>au</sup> 1922.

Adiskide handi bezet ona,

Gure Herriaren ~~a~~ken orrialdean  
aiphatu dutan Dourisboure Beracoitzat  
misionestac bazuen eitke anaia bat  
aphexa, zue icusi eta exagutu dukezuna-  
Huna haren bizi guxia, gure Aphexpiku-  
tegio errechichtzen arabera.

Jean-Pierre Dourisboure,  
Né le 3 novembre 1834 à Briscous,  
Ordonné le 17 décembre 1859,  
Professeur à Larressore,  
Vicaire à S. Andre de Bayonne le 7 oct. 1865,  
Aumônier des prisons militaires de  
Bayonne le 5 octobre 1866,  
Curé de Macaye le 10 octobre 1869,  
Curé d'Arcangues le 20 nov. 1872,  
Décédé le 27 avril 1888.

Aphex gaxte, Baionan bicari  
zen, zu Beracoitzentz edo Bescoitzentz gaindi  
zinabiliaric 1869an

Geroxtic zet gora-beherac munduan

Zer-nahi gatxe, zu Escual Herriari,  
gure mintzaiako liburu zaharreeri  
Leialki jarrainki zahikizkio -

Jakintsunetan ez da bihi bat, zu  
besala sorgorriki gure zerac barnatu,  
ikertu, argitu dituenik -

Dhore zwii.

Zahartasunean gora iganic ere,  
zure izpiritua chorrotzek eta laneko  
deia bethi suhar.

Bihotzean baltharririk dancasen  
orains chilono bat joindasaren amo-  
disoak bethe beharreko. Idiotzten zait  
hortzera ere orains helduko zarela.

Ere agurrik hoberenak, gochoenak,  
maiteenak, zure Andre maiteari,  
zure Imanari. Jayen Handiac gurieri  
eman ~~dakazutola~~ urte on batekin  
osasun paregabe bat.

Aqui, adiskide handi lezen ona,  
banago bethi zure zerbitzari leial -

*J. A. Aranberri*

11

ÉVÉCHÉ

Bayonne, le 20 ~~mai~~ <sup>juin</sup> 1922.

DE

BAYONNE

CHÈQUES POSTAUX :  
BORDEAUX C/C 4174

SECRÉTAIRE DE L'ÉVÉCHÉ  
BAYONNE (B.-P.)

Cher Monsieur Vinson,

Je serai, comme toujours, très-heureux de vous être agréable.

Indiquez-moi ce qui vous manque - Je ferai toute démarche utile pour vous le procurer.

Votre cher Paul m'a fait la très-agréable surprise d'une aimable visite. Qu'il a grandi, embelli ! Je ne le reconnaissais pas. Nous avons eu une conversation très-intéressante, qui m'a appris que votre santé est toujours excellente ainsi que celle de Madame Vinson. Il n'y a que vos yeux qui demandent instantanément que vous les ménagiez un peu plus.

Veillet II en est à la page 824. Il s'arrêtera vers les 1100 pages. Ce sera presque un mastodonte.

Nous nous reposerons ensemble

dans l'éternité, avec tous les auteurs  
dont les œuvres auront occupé nos  
jours ici-bas. Et ils sont nombreux.

Reposez-vous, gochoki, à l'Épinette,  
et puissez de nouvelles forces pour  
l'hiver prochain.

Veuillez croire, cher Monsieur  
Vinson, à mes sentiments très-  
respectueux et tout dévoués.

Bihotz - bihotzetic auez zuie,  
et checo andereari eta  
zuie  
seme  
maiteari.

~~Paranataf~~

12.

Bayonne, le 15 janvier 1923.

Cher Monsieur Vinson,

"J'ai des arguments nouveaux contre cet arceau", dites-vous.

Il s'agit de prendre le texte imprimé, tel qu'il est.

Y a-t-il "gotaxes ou g<sup>t</sup>otaxes" avec la majuscule z z?

C'est là. Et tous les raisonnements à côté ne vous tiennent pas de là.

S'il y a la majuscule, il vous est impossible d'y voir un B. Car il ne saurait y avoir d'analogie entre les deux lettres.

De plus, s'il y a la majuscule, on ne saurait retenir votre raisonnement actuel qui a l'air de laisser à entendre qu'il y a

g minuscule.

De deux choses l'une : votre édition du livre ou celle de votre lettre est fautive. Et il aurait fallu ~~soutenir~~ que l'autre est erronée, et dire laquelle.

Je reprends ces deux feuillets au soin du 21 février pour ajouter simplement ceci : ma façon de voir est toujours la même. Mais je n'ai pas voulu vous contredire dans le Livre Herria. Hoc non mihi arvidet.

Dans quelques jours, j'espére recevoir par l'intermédiaire de votre cher Paul, la liste des églises et monuments religieux du diocèse de Bayonne, classés par le Ministère des Beaux-Arts.

Mes respectueux hommages à l'inégalable Patriarche et à sa Dame, affectueuse poignée de main à Paul.

J. Daramatz

ÉVÉCHÉ

DE

## BAYONNE

Bayonne, le

28 Janvier

1923.

CHÈQUES POSTAUX :  
BORDEAUX C/C 4174SECRÉTAIRE DE L'ÉVÉCHÉ  
BAYONNE (B.-P.)

Mon bien cher Ami,

En 1910, le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts soumit à notre outrage = Recherches sur la Ville et sur l'Église de Bayonne, par M. les Chanoines Dubarat et Darcourtz, pour 18 volumes. Je vous prie de me dire quelles sont les bibliothèques qui ont bénéficié de notre 1<sup>e</sup> Tome. — D'ici à deux ans, nous vous donnerons, comme continuation, deux autres volumes, de 500 pages chacun.

~~J'espére donner encore, à la fin de cette année, un travail tout personnel de 300 pages environ, sur l'Église de Bayonne, c'est à dire sur l'histoire ecclésiastique de tout le Diocèse, qui comprend le département des Basses-Pyrénées. Cette étude, bien fouillée, présentera l'historique du clergé et aussi~~

de tous les édifices religieux, de  
manière à devenir un Vade-mecum  
pour tous mes confrères.

Et il me serait particulièrement  
agréable de profiter de cette circons-  
tance, pour recommander à toute la  
vigilance des curés, d'une manière  
très-spéciale, tout ce qui a été  
classé parmi les monuments  
historiques. Je voudrais donc, dans  
un chapitre séparé, indiquer, de façon  
précise, tout ce qui a été classé par  
l'Administration des Beaux-Arts.  
Vous me feriez particulièrement  
plaisir de me fournir aussi ce  
renseignement.

Je vous prie d'agréer, mon bien-  
cher Ami, l'assurance de mes meilleurs  
sentiments.

Waranawet

Veuillez dire au Vénérable et au Vénéré  
octogénaire qu'il se trompe pour cet axe, et  
que je répondrai bientôt à sa lettre.

galecody gotaxeso baten bare nean

Voilà la phrase, telle que la donne votre volume d'  
Etudes de linguistique et d'ethnographie.

I<sup>o</sup> gotaxeso commence par une majuscule.

Est-ce G ou B qui ressemble davantage à g?

II<sup>o</sup> L'analyse grammaticale de la phrase, si simple, si naturelle avec galerdi cetazco baten bamean devient impossible avec botu asco.

galerdi botu asco baten bamean. Non

Basque n'a jamais parlé ainsi. Vous ne pourrez pas accorder botu asco avec baten, pluriel et singulier; pas davantage avec galcerdi. Si ce bas était plein de beaucoup de voeux, le botu asco devrait précédé galcerdi avec la terminaison ren: botu ascoren galcerdi baten barnean. Le sens qui s'en dégage est plutôt singulier. Il aurait fallu: botu ascorz bethe galcerdi baten barnean, dans un bas plein de ~~dissaires~~ voeux. Mais, encore une fois, cela joue avec le génie de la langue.

Je tiens, sauf meilleures arguments, pour cetazco.

J. J. Aranburu  
28 janv. 1923.

# ÉVÊCHÉ DE BAYONNE

Bayonne, le 1<sup>er</sup> Mars 1923.

Monsieur Vinsor,

Dans vos Etudes de linguistique et d'ethnographie, vous

mettez gotaxco avec g majuscule et c entre x et o.

Vous me dites : Le texte imprimé porte gotaxco avec g minuscule et c entre x et o. — Dans l'original du manuscrit, botaxco avec petit b et c entre x et o était très lisiblement écrit.

L'autorité de de Fosse étant nulle, et sa traduction ne pouvant être évoquée d'autre manière, ma conclusion, très simple, impartiale, nous départagera, si vous voulez, devant nos lecteurs.

Priez votre cher Paul de faire photographier le manuscrit en litige. Je chercherai cette photo. Le lire Herrera la reproduira, en la faisant suivre de vos explications. Soulignez vous-même les différences de nos versions respectives. Encore une fois, je n'entrerai point en tice publique avec vous — sauf à vous faire connaître mon sentiment comme jusqu'ici.

Si le manuscrit porte botaxco, cela pourrait signifier de botte, j'en conviens. Mais, pour se prononcer, il faudrait voir le passage en son entier.

Votre maîtrise en instruction religieuse à Pondichéry ne me surprend point et me réjouit profondément. Ancien élève des missionnaires, le bon Dieu a voulu que vous passiez votre vie en contact avec les hommes d'église et les choses d'église. Les curés basques ont retenu votre attention, avec leurs publications diverses.

FÉLICITÉ DE BAVOISIE

A part Dechepare et quelques autres, la plupart vous auront édifiée, je l'espére.

Et bien, quand vous serez appelé à la table du Seigneur — alors encore, vous n'avez que 80 ans, ma mère en a 89 — il faudra qu'il puisse vous donner aussi, tous les jours, un excellent pot de crème, pendant l'éternité, avec curail au besoin. Là-haut, c'est un parfait dimanche.

Pour vous y préparer, songez un peu à ce bon Père qui est aux cieux et qui vous a donné une Dame exquise, délicieuse, qui vous a rendu si heureux, et un Paul, l'orgueil et l'espoir de vos cheveux blancs.

Vous récoltez, il est vrai, ce que vous avez semé vous-même dans une vie déjà longue. Mais il en est ainsi bien souvent, particulièrement dans les familles.

Aussi je me réjouis très-fort pour vous, si méritant, si digne de récompense, que la Providence vous ménage ainsi des joies intimes inappréciables.

Ce n'est là — je le demande pour vous au bon Dieu — qu'à sa miséricordieuse Mère — que le gage des joies futures étiendront de votre regrette Père, de votre Maman chérie et de tous les vôtres dans la félicité éternelle.

C'est le pot de crème que je vous souhaite, et qui vous consolera amplement de toutes les déceptions d'ici-bas.

Adieu, Vénérable et Vénérée,

Donnez-moi souvent l'occasion de vous obliger.

Je vous embrasse / ave anatre

Bayonne, le 15 Mars 1923.

Mon cher Paul,

Comment dois-je vous remercier<sup>2</sup> ?

Je vouserais vous priez de présenter à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts l'hommage de mon profond respect et de<sup>ma</sup> gratitude sans bornes.

Vous pourrez constater vous-même, d'ici à la fin de l'année, le parti utile que j'avais retiré de cette "Liste des Monuments classés", dans mon livre sur "l'Eglise de Bayonne". Messieurs les Curés préposés au gouvernement de ces Edifices se sentiront obligés à en avoir un vin tout spécial.

Par rapport aux "Recherches sur la Ville et sur l'Eglise de Bayonne", M. Dubarac sera tout aussi heureux que moi de savoir où l'on a déposé, dans des bibliothèques publiques, 18 exemplaires de notre œuvre. En son nom et au mien, daigne Monsieur le Ministre - et vous-même - agréer nos plus respectueux sentiments de gratitude.

Soyez assuré, mon cher Paul, que très-volontiers je me mets à votre disposition pour vous rendre les services que je pourrai.

Votre très-obligé et bien content,

J. Aranberri

ÉVÉCHÉ  
DE  
BAYONNE

Bayonne, le 25 Mars 1923.

Mon cher Paul,

Je vous communique ci-joint  
le début de mon Chapitre II,  
du petit livre : L'Église de Bayonne.

Il y est fait mention expresse  
d'une carte géographique du  
nouveau diocèse, malheureuse-  
ment aujourd'hui perdue.

Cette carte n'a qu'un  
intérêt purement historique.

Si vous parveniez à la  
dénicher, volontiers, très-volontiers  
je l'insérerais dans mon petit  
ouvrage, qui entrera de filans  
entre les mains du Clergé  
de tout le Diocèse. Vous devinez

quelle joie ce serait pour tous de posséder ce document, absolument inconnu de tous.

Si Monsieur le Ministre, dans sa très-haute bienveillance, voulait vous autoriser à me communiquer l'un des exemplaires officiels qui doivent se trouver dans l'un de vos bureaux, je n'ai pas besoin de vous dire avec quel soin je me ferai un pieux devoir de vous le retourner, très-rapidement.

Mille et mille mercis de votre aimable et obligeante intervention en cette nouvelle affaire.

Votre affect<sup>+</sup> dévoué,

J. Waranabe / tm

Tapa ne m'a plus  
répondu sur la proposition  
de photographies le fameux  
manuscrit de cetazco.

Jusque-là, nous restons  
un peu sur nos positions,  
sans prendre d'ailleurs la  
chose au tragique.

M. Lacombe m'a donné  
hier de vos bonnes nouvelles.  
Adieu.

tous  
oku-  
ie,  
llance,  
me  
emplaies  
avet  
x, je  
ire  
ais  
s le  
nt.  
s de  
te  
elle

be fm

ÉVÈCHÉ  
DE  
**BAYONNE**

Bayonne, le 15 Juin 1923.

17

CHÈQUES POSTAUX :  
BORDEAUX C/C 4174

SECRÉTAIRE DE L'ÉVÈCHÉ  
BAYONNE (B.-P.)

Bien cher Ami,

Tous mes compliments d'avoir ainsi illuminé d'honneur et de joie bien l'égitime notre vénérée patriarche. Votre délicatesse filiale mérite l'éloge le plus complet de tous les amis.

Dans mon volume sous presse sur "L'Église de Bayonne", j'insère, comme document historique à peu près inconnu, le décret par lequel le cardinal Caprara, légat à latere du pape Pie VII, pour régler et diriger l'exécution du Concordat, fixa la circonscription du nouveau diocèse de Bayonne, comprenant les départements des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées et des Landes et y réorganisa le culte.

Une carte géographique du nouveau diocèse était primitivement attachée à ce décret. Elle est aujourd'hui perdue.

Vous avez en l'obligance de faire faire des recherches aux Beaux-Arts et

à l'Intérieur, pour la retrouver. Vos efforts n'ont pas été couronnés du succès que je désirais ardemment.

Puisqu'il faut donc renoncer à retrouver cette carte, je me demande si vous ne pourriez pas du moins retrouver la délimitation actuelle du diocèse de Bayonne, réduite au seul département des Basses-Pyrénées, faite en 1822, par le concordat du 6 octobre.

Vous devinez, au point de vue historique, l'importance de ce document dont nulle trace n'existe à l'Évêché de Bayonne.

Il me serait particulièrement agréable de la publier dans mon livre, qui deviendra un vade-mecum ecclésiastique.

Je m'excuse profondément de toutes ces importunités et je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

J. Maranat

Bayonne, le 28 Avril 1924.

Mon cher Paul,

Toutes mes plus cordiales félicitations pour avoir servieé à M. Bérard au Cabinet ministériel - Je commençais à être fort inquiet à ce sujet : vous me rassurez et je m'en réjouis vivement.

Avec lui vous avez fait de grandes choses, qui demeureront malgré vents et marées -

Tous prévoyez des loisirs et des recherches multiples, de tout genre.

Voici une piste que je me permets de vous recommander.

En juillet prochain, avec M. Dubarat, je vais distribuer notre 2<sup>e</sup> tome de Recherches sur la Ville et sur l'Église de Bayonne. Le Ministère, qui souscrivit au 1<sup>er</sup>, souscrira, je n'en doute pas, au 2<sup>e</sup>. (Si vous m'indiquez la manière de présentation la meilleure, vous me rendriez bien service.)

Puis, dans 3 ans d'ici, viendra le 3<sup>e</sup> et dernier volume, dont 400 pages sont déjà tirées, et qui en contiendra le double.

Tout document, plan, gravure  
concernant le Diocèse de Bayonne,  
provenant de l'ancienne Direction  
des Beaux-Arts ou des cartons des  
Beaux-Arts, sera le très bienvenu.  
Grâce à notre publication, on  
les assurera contre une dispari-  
tion complète : telle cette carte  
du Concordat, disparue de partout.

M. Bérard m'avait écrit une  
charmantte lettre.

Je suis content de savoir que  
mon travail n'a pas déplu à  
l'apa, à qui vous voudrez bien  
présenter mes respectueuses salutations,

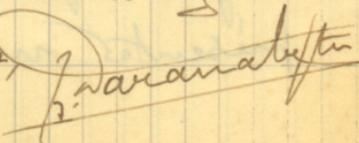
ainsi qu'à Maman.

Je vous réserve mes dernières réflexions : écoutez-moi bien.

Vous êtes en âge, vous êtes en situation de créer un foyer.

Voulez-vous un jour joindre vos enfants ? Voulez-vous donner à vos parents la consolation suprême ? = mariez-vous.

Soyez judicieux dans votre choix sans doute, mais ne regardez pas trop haut. Décidez-vous quand vous serez en famille, vous serez mille fois plus heureux. Faites da.

Z'vre adiskide ora 

19

Bayonne, le 7 Novembre 1924.

Mon cher Taoul,

Dans une dizaine de jours, le  
Tome II de nos "Recherches sur la  
Ville et sur l'Église de Bayonne" va  
sortir de l'imprimerie.

Je vouserais vous prier de  
m'indiquer la marche à suivre pour  
l'envoi de deux exemplaires au  
Ministère des Beaux-Arts et le libelle  
de présentation au Ministre.

Il serait vraiment malheureux  
que des considérations politiques  
vinsent mettre obstacle à la sous-  
cription, déjà acquise pour le 1<sup>er</sup> vol.,  
et qui devrait se poursuivre raison-  
nablement jusqu'au 3<sup>e</sup> et dernier.

Etiez-vous revenue de Biarritz à  
la rue d'Espagne, n° 38? Je ne le pense  
pas. Vous avez sans doute rencontré  
par là des amis et connaissances.

Mon très-respectueux souvenir

au Patriarche - à qui je souhaite  
les 91 ans de ma Mère — et à  
Votre chère Maman.

A vous, affectueuse fiancée  
de main.

G. Darcourt

Bayonne, le 29 Novembre 1924.

20

Monsieur le Député,

Je reçois à l'instant votre "Au Service de la Pensée française", qui, hier au soir, faisait dans un compte-rendu développé, signé A. A.-P (Gazette de Biarritz) l'objet de ma dernière lecture et de mes dernières méditations de la journée.

Grâce à votre trop aimable geste, Voici donc que je vais me régaler de la lecture du précieux volume.

Et ce qui double encore pour moi le plaisir de cette lecture, c'est votre si sympathique hommage.

De cette trop haute sympathie, vous avez bien voulu me donner récemment une heure publique dans la Préface de l'ouvrage du Maire de Sauveterre — tout à côté de mon inseparable M. Dubarat.

Vous savez que, depuis 24 ans, nous travaillons ensemble à une histoire diocésaine, documentaire et

monumentale, abondamment illustrée et intitulée : " Recherches sur la Ville et sur l'Église de Bayonne."

Le 1<sup>er</sup> tome parut en 1910 (700 p. in-4<sup>o</sup>), obtint une mention honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et fut honoré, de la part de M. le Ministre de l'Instruction publique, d'une souscription à 18 exemplaires. Il vous en convient peut-être, vous avez en l'obligance de me faire adresser la liste des 18 établissements auxquels ont été envoyées nos exemplaires.

Notre 2<sup>e</sup> tome vient de paraître, avec 700 pages in-4<sup>o</sup>, richement illustré. Il nous coûte 30.000 francs, les frais d'imprimerie ayant sextuplé. Nous n'avons aucune subvention ni d'une ville, ni d'une Société quelconque en perspective. Et nous sommes forcés de mettre le volume à cent francs, — sans nous y retrouvez du reste.

Hélas ! — pour mille et une raisons hélas ! — vous avez quitté le ministère — momentanément, souhaitent vos nombreux amis. —

Vu l'attitude nettement anticatholique de votre successeur, je n'ose, comme en 1910, envoyer deux volumes pour solliciter une souscription. Et cependant, celle-ci serait toute naturelle, puisqu'il s'agirait d'un tome 2 et que dans trois ans environ il y aura un 3<sup>e</sup> et dernier tome —

Me seraît-il permis de vous demander à ce sujet un avis et un conseil ? Au point de vue financier, nous avions besoin de nous battre, pour faire face aux 20.000 fr. de dépenses que nous avons encore en perspective.

Vous le dirai-je, ces jours derniers les Vénérables Chanoines du Chapitre de Bayonne, dont je suis le Benjamin, faisaient des

Vœux fervents et escomptaient malgré tout le triomphe de votre candidature à l'Académie. J'a appris à votre dé sistement - actuel - comme à une décision habile. Depuis le premier jour, les Béarnais du chapitre, auxquels s'associaient d'ailleurs les quatre Basques, déclaraient fermement : le principal adversaire de sa candidature et de son élection, ce sera le miserable jaloux et rancunié d'Iloron. Il n'a pas grandi, je vous l'assure, dans cette circonstance.

Mais, je m'oublie, Monsieur le Député. A ma modeste "Église de Bayonne" vous répondez par "Au service de la Pensée française." Mon merci le plus cordial et le plus reconnaissant.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression respectueuse de mes sentiments les plus sympathiques.

J. Naranante  
38, r. d'Espagne

21

Bayonne, le 6 Décembre 1924.

Mon cher Paul,

Ce soir, samedi, j'adressesai en hostal 2 ex. de notre E. II de Veillet au Ministre, avec ma lettre de présentation où je détaille que : le caractère scientifique et archéologique de notre ouvrage a été consacré officiellement en 1910 par la Mention honorable que nous a attribuée ~~la~~ l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres et la souscription du Ministère à 18 exemplaires. Et je donne la liste des établissements auxquels furent confiés nos volumes.

Je vous adresse à vous-même, par le même train 2 exemplaires : l'un pour Papa, l'autre pour M. Bérard. Vous voudrez bien être mon intermédiaire dans la circonstance.

Le colis vous parviendra, tandis que l'autre arrivera au Ministère.

M. Dubarat et moi, nous comptons absolument sur M. Bérard et sur vous

pour le plein succès de cette opération - J'ai bien dit au Ministre que nous comptons terminer rapidement cette publication par un 3<sup>e</sup> et dernier vol. de 800 pages, richement illustré et orné de plans.

Je n'écris pas à Monsieur Berard pour ne pas l'encombrer.

Vous avez eu l'amabilité de me dire que vous vous pentriez volontiers d'un article en notre faveur dans un grand journal de Paris -

Voici une notice bibliographique. Voudriez-vous la signer et la publier ?

Merci mille fois - Mes meilleures voeux de guérison à Papa - Mes hommages à Maman -

A vous, cordiale poignée de main

J. Waranatzky

22

Bayonne, le 7 Octobre 1926.

Mon cher Paul,

Je rentre à l'instant d'une semaine de vacances à Espelette, Sérhoa et Txassou. Et ma correspondance en retard commence par vous.

Le souvenir amical de votre très-illustre Père m'est particulièrement sensible et précieux. Il me rappelle un long passé de relations fort agréables, et de correspondances et même de conversations si intéressantes à Biarritz. Au vénéré Patriarche, l'hommage de mon profond respect.

La liste de toutes les églises du pays basque français, avec leur date de construction, n'a jamais été dressée par personne. M. Haristoy en indique, par ci, par là, de façon très irrégulière et surtout très-incomplète quelques-unes seulement.

M. Dubarat n'a jamais tenté cette œuvre.

Dans mon Eglise de Bayonne, cet aperçu chronologique est agrémenté la liste des titulaires et patrons des paroisses et les notes diverses consacrées aux modifications hagiographiques de nos sanctuaires. J'ai eu jadis la pensée d'établir ce relevé; faute de documents et d'inscriptions, il a fallu y renoncer.

N'oubliez pas, je vous prie, d'appeler l'attention de votre Père sur la bibliothèque basque qui a pu être un outil de travail pour Axular. Il serait

Vraiment curieux de la découverte

Les pages consacrées dans la Préface de notre  
2<sup>e</sup> tome de Veillet, à sa présence chez le Duc de  
Montauban, à son préceptorat auprès du petit comte  
de Brusson, et à ses relations avec Bossuet, (xi - xx),  
ne vous fourniraient-elles pas l'occasion de  
quelque découverte sensationnelle à la Nationale?  
Entre 1686, date de son retour à Bayonne et 1714,  
date de sa mort, Veillet qui était entré dans la  
grande histoire par les Mémoires de Trévoux, en 1703,  
et avait dû rester en relations avec bien des personnages  
de la Cour, devrait être déniché impitoyablement  
par un chasseur tel que vous.

Malheureusement, les Archives d'Uzès n'ont  
pas ouvert leurs portes à M. Dubarat, qui a fait un  
voyage tout exprès pour cela à Uzès.

Je me permets de vous rappeler qu'il y a, à  
Versailles, 8, rue Maurepas, une Générale Le Coullec, petite  
fille et arrière petite fille de Messieurs Veillet de Veaux,  
tous deux maires de Meaux pendant de très longues années  
(et qui forment une branche latérale des Veillet de Bayonne).  
La sœur de la Générale Le Coullec, de Versailles, habite Paris.  
J'ignore son adresse. Elle s'appelle la Générale Coronnat.  
Celle-ci détient les plans des propriétés du chanoine Veillet,  
avec ses armoiries, et peut-être sa signature. Voilà 8 ans et 1/2  
que je me bats les flancs, en vain, pour en obtenir commu-  
nication. Trouveriez-vous la clef d'or d'une solution heureuse?  
Vous nous rendriez un service signalé en y parvenant.  
Voyez notre Préface, p. XXIX, note 3 et l'appel à la note.

Broyez, cher Paul, à mes plus affectueux sentiments mes très-  
respectueuses salutations à vos chers parents. Dananat